

Norme internationale



5751/3

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries millimétriques) —
Partie 3: Jantes pour pneumatiques des séries 80, 90 et 100**

Motorcycle tyres and rims (metric series) — Part 3: Rims for tyres of series 80, 90 and 100

Première édition — 1983-06-15

[ISO 5751-3:1983](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3043fff0-225b-44c9-b9b5-8cbfc30b018a/iso-5751-3-1983)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3043fff0-225b-44c9-b9b5-8cbfc30b018a/iso-5751-3-1983>

CDU 629.11.012.6 : 629.118.6

Descripteurs : véhicule routier, motocycle, jante, désignation, spécification.

Réf. n° : ISO 5751/3-1983 (F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 5751/3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 31, *Pneus, jantes et valves*, et a été soumise aux comités membres en décembre 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée:

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Pologne
Autriche	France	Roumanie
Belgique	Israël	Royaume-Uni
Corée, Rép. de	Italie	Tchécoslovaquie
Corée, Rép. dém. p. de	Japon	URSS
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	USA

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Pneumatiques et jantes pour motocycles (séries millimétriques) —

Partie 3: Jantes pour pneumatiques des séries 80, 90 et 100

1 Objet et domaine d'application

La présente partie de l'ISO 5751 établit le code des jantes pour motocycles recommandées et permises, sur lesquelles sont montés les pneumatiques des séries millimétriques 80, 90 et 100.

2 Référence

ISO 4249/3, *Pneumatiques et jantes pour motocycles (Séries dont les dimensions sont désignées par des pouces codes) — Partie 3: Jantes.*

3 Profils de jantes

3.1 Les codes des profils de jantes recommandés et permis pour les pneumatiques des séries 80, 90 et 100 sont répertoriés dans le tableau.

Les cotes de ces profils ainsi que le développement au repos du talon sont indiqués dans l'ISO 4249/3.

3.2 La jante recommandée correspond à la largeur de la jante de mesure du tableau 1 de l'ISO 5751/2.

3.3 La grosseur de boudin théorique du pneumatique neuf (S) et la grosseur maximale hors tout du boudin du pneu-

que dilaté en service (W_{max}), indiquées dans le tableau 1 de l'ISO 5751/2, varient de 1 mm pour chaque variation de code de 0.1 (2,5 mm) de la largeur de jante à partir de la largeur de jante (de mesure) recommandée.

Tableau — Profils de jantes

Grosseur nominale de boudin	Jante recommandée	Jantes permises
70	WM1/1.6	1.40, WM0/1.5 WM2/1.85, MT 1.85
80	WM2/1.85 MT 1.85	WM1/1.6 WM3/2.15, MT 2.15
90	WM3/2.15 MT 2.15	WM2/1.85, MT 1.85
100	2.50 MT 2.5	WM2/1.85, MT 1.85 WM3/2.15, MT 2.15
110	2.50 MT 2.5	WM3/2.15, MT 2.15 2.75, MT 2.75
120	2.75 MT 2.75	WM3/2.15, MT 2.15 2.50, MT 2.50, MT 3.0
130	MT 3.0 ¹⁾	WM3/2.15, MT 2.15, 2.50 MT 2.50, 2.75, MT 2.75, MT 3.5
140	MT 3.5	MT 2.75, 2.75, MT 3.0 ¹⁾ MT 2.50, 2.50

1) Pour les jantes de diamètre 16 in, 3.00 D est également recommandée.